

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la
" Société des Amis du Jumelage Saxe-Bretagne "**
du 19 octobre 2004 à Brest

La sixième Assemblée Générale ordinaire de la " Société des Amis du jumelage Saxe-Bretagne " s'est tenue le mardi 19 octobre 2004 dans les locaux de la Maison de l'Allemagne à Brest.

Etaient présents :

Mme Isabelle Brémaud-Richard	Professeur d'allemand à l'ENSCR
M. Pierre Briand	Directeur des Relations Internationales à l'ENSCR
M. James Brossard	Responsable de la DARIC, Académie de Rennes
Mme Geneviève Champeau-Bréhier	Présidente de la Maison de l'Allemagne à Brest Présidente de l'Union Régionale pour la Bretagne de la Fédération des Associations Franco-Allemandes Consul Honoraire de la RFA
Mme Anne-Laure Daviau	Chargée des relations internationales au Conseil Régional de Bretagne
M. Jean Debuigne	Professeur Emérite, Insa de Rennes
M. Jean-Jacques Durand	Vice-Président, Université de Rennes 1
M. Philippe Echard	Directeur des Relations Internationales à l'Insa
M. Jean-Marc Floc'h	Animateur à l'Association " Petits Débrouillards de Bretagne
M. Michel Leclerc	Membre de l'Association
M. Gilbert Nicolas	Professeur, Université de Rennes 2
Mme Babeth Nieder	Directrice de l'OFAJ
M. Henri Patin	Directeur des Relations Industrielles à l'ENSCR
M. Daniel Plusquellec	Directeur de l'ENSCR
Madame Marie-Christine Tiffoche	Secrétaire d'Administration Scolaire et Universitaire à l'ENSCR Assistante à la Direction des Relations Industrielles de l'ENSCR
M. Loïc Tonnerre	Président de la Société des Amis du Jumelage Saxe- Bretagne
M. René Tranchant	Société Altran Technologies Secrétaire Général de la Société des Amis du Jumelage Saxe-Bretagne

S'étaient excusés :

M. Josselin de Rohan, Président du Conseil Régional de Bretagne ; M. Jean Hélias, Vice-Président du Conseil Régional ; M. Yvon Bourges, Président d'Honneur de l'Association ; M. Charles Josselin (Président du conseil Général des Côtes d'Armor) ; Mme Emmanuelle Degorce (ENSAR) ; Mme Elfie Coulon (Centre d'Echanges Franco-Allemand).

Accueil et préambule

Madame Geneviève CHAMPEAU-BREHIER, Directrice de la Maison de l'Allemagne à Brest et Vice-Présidente de la Société des Amis du Jumelage Saxe-Bretagne, souhaite la bienvenue aux participants. Elle évoque les missions de la Maison de l'Allemagne et situe les points forts de son action en faveur de la promotion de la langue allemande en France et des relations franco-allemandes.

Monsieur le Prof. Henri PATIN, Président de l'Association, prend ensuite la parole. Il salue la présence de M. Christian GUYONVAR'CH, Vice-Président du Conseil Régional de Bretagne chargé de la ... (à préciser). Il évoque une lettre adressée le ... par M. Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil Régional, témoignant de tout l'intérêt porté par la Région Bretagne aux activités de l'association en faveur du jumelage avec la Saxe. Il rappelle la chronologie des rencontres ayant eu lieu avec M. Christian GUYONVAR'CH au cours des derniers mois, dont l'objectif était de présenter l'association et d'envisager les modalités du soutien de la Région pour le développement des actions de coopération avec la Saxe.

Le Président exprime ses regrets quant à la défection de dernière minute d'une délégation de Saxe. Les représentants de l'homologue saxon de la Société des Amis du Jumelage (MM. ZIMMERMANN, LE LAYEC et X) avaient initialement annoncé leur présence à Brest mais ont dû renoncer à leur déplacement.

Intervient ensuite un tour de table qui permet à tous les participants de se présenter.

Après avoir mentionné toutes les personnalités et institutions n'ayant pu être présentes ou représentées ce jour, le Président H. PATIN fait état d'un courrier de M. Loïc TONNERRE, Président d'Honneur de l'association appelé aujourd'hui à des fonctions au Ministère des Finances, et dans lequel il livre un message d'encouragement à la nouvelle équipe et s'adresse à M. Christian GUYONVAR'CH et à Mme CHAMPEAU-BREHIER.

Rapport moral

Le Président Henri PATIN adresse ses remerciements sincères à tous les membres du bureau pour leur dévouement au sein de l'association et procède ensuite à la lecture du rapport moral.

Il rappelle à l'assemblée les raisons qui l'ont motivé pour accepter la succession de M. Loïc TONNERRE à la Présidence de l'association et dresse un bilan qui témoigne de la vitalité des actions de l'association, tant sous la présidence passée que depuis son entrée en fonction. Il insiste sur l'essor nouveau que va pouvoir prendre l'association avec la création d'un site Internet qui voit le jour grâce au soutien financier de La Région Bretagne. Ce site en langue française, et à terme bilingue français-allemand, a pour ambition de promouvoir, diffuser et fédérer toutes les actions allant dans le sens du rapprochement de nos deux régions dans les domaines de l'éducation, de la culture, de l'économie et du tourisme.

Le texte intégral de l'intervention du Président figure en annexe 1.

Réactions

Le rapport moral du Président suscite de la part des participants quelques remarques et commentaires.

M. (X) de l'UBO se demande s'il ne serait pas souhaitable de regrouper les initiatives bretonnes au niveau de l'Université de Bretagne. Madame Sandra VESSIER de l'UBS suggère l'implication de l'Europôle dans les actions avec la Saxe. Le Président abonde dans ce sens en disant que les deux entités présentent un caractère éminemment fédérateur dont il faut tenir compte pour le développement des relations académiques avec la Saxe.

M. (X) de l'UBO préconise des missions vers la Saxe réunissant les partenaires académique (recherche), économique et culturel.

Sur quoi, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

En lieu et place du trésorier en titre, Mme Marie-Christine TIFFOCHE, excusée, le Président expose le rapport financier de l'année écoulée, dont le tableau de synthèse figure en annexe 2.

Le Président fait état des recettes et dépenses au titre de l'exercice écoulé. Le rapport de l'exercice considéré fait apparaître un solde de €

Il propose d'affecter les résultats au fonds de réserves.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité par l'Assemblée qui donne quitus de sa gestion au Bureau.

Questions budgétaires : tarif des adhésions

Le Président rappelle à l'Assemblée le barème des cotisations en vigueur (2004) :

- particuliers : 15 €
- Structures associatives : 30 €
- Autres personnes morales (collectivités locales ou territoriales, établissements d'enseignement ou de recherche, ...) : 150 €

De nouvelles propositions sont émises pour l'année à venir compte tenu des charges induites par la création du site Internet (de l'ordre de 15 000 €, subventionnés à hauteur de 70%), son hébergement et divers frais de communication à prévoir pour les dix ans du jumelage Saxe-Bretagne (en 2005). Si en l'état actuel, l'association peut afficher un budget de fonctionnement de l'ordre de 5000 €, il est néanmoins nécessaire de trouver 2000 € supplémentaires par l'apport de cotisations.

C'est pourquoi, le Président propose le plan suivant : personnes physiques et associations reconduites au même taux (respectivement 15 € et 30 €), personnes

morales et collectivités : 200 €. Il serait souhaitable d'envisager une cotisation, qui reste à fixer, pour membres bienfaiteurs.

Convention avec le Conseil Régional

Le Président resitue brièvement la démarche suivie pour la création du site Internet et les engagements pris par l'association vis à vis de la Région. Conformément au cahier des charges, un comité de pilotage a été mis en place le 7/10/04. Il invite toutes les bonnes volontés à se joindre à ce comité. M. Michel LECLERC donne son accord de principe.

Présentation du site Internet

Le Président remercie Mme Brigitte PROVOST (société Juliana) pour son écoute et sa patience et l'invite à présenter à l'assemblée le site en construction.

Mme PROVOST expose les caractéristiques techniques du site, son fonctionnement et l'ensemble des possibilités qu'il offre à ses utilisateurs. Il devrait être opérationnel dans les meilleurs délais.

M. Christian GUYONVAR'CH fait remarquer que la Région va changer de logo à l'échéance d'un an et qu'il faudra en tenir compte sur le site.

Déclaration de M. Christian GUYONVAR'CH, Vice président du Conseil Régional

En préambule de son intervention, M. GUYONVAR'CH évoque les récentes élections en Saxe (19/10/04) et précise que, quelle que soit l'appartenance politique de la majorité qui en résultera, la Région Bretagne demeurera fidèle à ses objectifs de coopération avec la Saxe.

Il souligne l'importance de l'année 2005 qui marquera le dixième anniversaire du jumelage de nos deux régions. Il est prévu à cet égard l'organisation d'une " semaine de la Saxe " en Bretagne. Il rappelle que 2005 est parallèlement le vingtième anniversaire du jumelage de la Bretagne avec la Région du Shandong en Chine et expose les autres priorités inscrites dans la politique de coopération internationale du Conseil Régional : Pays de Galle, Région de Poznan (Pologne), Bohême du Sud (République Tchèque).

Il insiste sur le souci de la Région de contribuer à la redynamisation de l'enseignement de l'allemand en Bretagne, particulièrement dans l'enseignement technique et professionnel.

M. GUYONVAR'CH poursuit en exposant une vision de la coopération interrégionale (avec les régions frontalières de la Saxe) et des enjeux qu'une telle coopération suscite. Le Conseil Régional apportera son soutien à toute initiative en ce sens.

Il évoque ensuite l'objectif de la Région de se préparer aux nouvelles orientations définies à Bruxelles pour la " politique européenne interrégionale " prévue à l'horizon 2007, ainsi que les moyens financiers qui seront affectés par l'UE dans le cadre de coopérations à vocation transnationale. La question est de savoir comment la Région pourra tirer parti de ces fonds.

M. GUYONVAR'CH se félicite du partenariat engagé avec la Société des Amis du Jumelage Saxe-Bretagne et assure que la Région sera toujours attentive aux initiatives favorisant le rapprochement des deux régions.

Il conclut par un remerciement chaleureux au Président et à la Vice-Présidente.

Point presse

La presse locale arrive dans les locaux de la Maison de l'Allemagne et convoque le Président, la Vice-Présidente et M. GUYONVAR'CH à un entretien ponctué par une séance photo.

Conseil et Bureau

Le Président propose une nouvelle orientation fonctionnelle, prévue par les statuts, avec la désignation d'un Conseil, dont la composition serait (à lister)

Pour le Bureau la composition suivante est proposée : (à compléter)

Le Président envisage par ailleurs, conformément aux statuts, un développement structurel qui comprendrait la désignation d'un comité de parrainage présidé par M. Jean Yves LE DRIAN, avec pour Vice-Président M. C. GUYONVAR'CH. Un comité regroupant des personnalités de cet ordre aurait pour intérêt de faciliter l'audience auprès d'autres entités (conseil généraux, chambres de commerce, etc ...), que le Président souhaite contacter.

Stratégie pour l'avenir

Le Président expose un plan d'actions pour 2005.

L'événement majeur sera le lancement du site Internet. La réflexion porte à l'heure actuelle sur les liens à mettre en place ainsi que sur la définition des rubriques pertinentes donnant au site une vocation fédératrice (chambre des métiers, Union des industries chimiques et associés, enseignement supérieur et Ecoles, recherche, Rennes-Atalante et technopôles, CCI, tourisme, agriculture, associations, organisations professionnels, etc).

Le Président reprend l'idée du comité de parrainage dont il a été question plus haut et précise qu'il entend développer les contacts institutionnels. Et c'est dans cette logique qu'il demanderait aux personnes morales témoignant de l'intérêt pour le jumelage de désigner un représentant. Cette démarche aurait pour effet d'étoffer le comité de parrainage et d'impliquer davantage les composantes régionales dans un jumelage qui reste encore assez mal connu.

Le Président aborde ensuite la communication qui paraît nécessaire pour une meilleure information sur la réalité du jumelage. Il propose une action de communication en direction

- de plusieurs médias d'audience régionale : Armor Magazine (à cet effet, il rencontrera M. Yann POILVET), Science Ouest, Rennes Atalante Info, Le Rennais, les bulletins d'information des Conseils Généraux, les publications du Conseil Régional ...
- d'organismes poursuivant des objectifs de promotion de la Bretagne : Bretagne-Prospective (dont C. Champaud est le Vice-Président)
- de l'Association des Cadres Bretons

Le Président conclut en évoquant les 10 ans du jumelage Saxe-Bretagne pour lequel il serait souhaitable que l'association mène une action en concertation avec la Région.

A l'issue de son intervention, le Président invite l'Assemblée à se retrouver autour d'un pot amical suivi d'un repas dans un restaurant proche de la Maison de l'Allemagne.

Compte rendu de l'Assemblée Générale
Mardi 19 octobre 2004

BREST

Jumelage Bretagne-Saxe : pour plus de coopération et d'échanges

La société des amis du jumelage Saxe-Bretagne tenait mardi son assemblée générale à la maison de l'Allemagne, en présence du vice-président du conseil régional chargé des affaires européennes et internationales, Christian GuyonVârc'h.



Le vice-président du conseil régional, Geneviève Champeau-Bréhler et Henri Patin.

Le conseil régional a réaffirmé son attachement au jumelage et son désir de renforcer le partenariat avec la Saxe. « **Nous souhaitons développer les relations franco-allemandes à travers la culture, mais aussi l'éducation et les professionnels** », a précisé Christian Guyonvarc'h.

A cet effet, la région et la société des amis du jumelage Bretagne-Saxe organiseront à l'automne 2005 une semaine sur la revalorisation de l'enseignement de l'allemand en Bretagne.

« **Un site internet sera créé** », annonce le président de la société du jumelage, Henri Patin. « **Bilingue, il sera le portail d'entrée de la Saxe vers la Bretagne** », explique Geneviève-Champeau-Bréhler, consul honoraire d'Allemagne et directrice de la maison de l'Allemagne.

L'année 2005 sera marquée par l'anniversaire des dix ans du jumelage. La société avait été créée peu de temps après la signature de la déclaration commune de coopération entre la région Bretagne et l'Etat libre de Saxe.

BREST

Une « Semaine régionale Saxe-Bretagne » créée en 2005

A l'occasion de l'assemblée générale de la société des Amis du jumelage Saxe-Bretagne, Christian Guyonvarc'h, vice-président du conseil régional chargé des affaires internationales, a annoncé hier à Brest la création d'une « Semaine de la Saxe en Bretagne » pour l'automne 2005.

La « Semaine de la Saxe en Bretagne », à l'automne 2005, aura pour thème la revalorisation, dans les établissements scolaires, de l'allemand, « deuxième langue parlée en Europe ». C'est également en 2005 que le jumelage Saxe-Bretagne fêtera ses 10 ans. A cette occasion, un site Internet (www.saxe-bretagne.com), présentant tout ce qui se fait entre les deux régions, sera mis en ligne.



..Hier, à la Maison de l'Allemagne, en présence de Geneviève Champeau-Bréhier, consul honoraire d'Allemagne, et d'Henri Patin, président de la Société des Amis du Jumelage Saxe-Bretagne, Christian Guyonvarc'h, vice-président du conseil régional (à gauche), a annoncé la création en 2005 d'un rendez-vous notamment destiné à promouvoir l'allemand dans les écoles.

Saxe et Bretagne
distantes de 1.500 km
L'association des Amis du
Jumelage

Saxe-Bretagne avait été créée
en 1996, un an après la signature
d'une convention de coopération

entre ces deux régions distantes
de 1.500 km.
Son but: développer notamment

les échanges dans les
domaines universitaires,
scolaires et professionnels.